

Union européenne et aide humanitaire

2007/2139(INI) - 18/06/2007

Le Conseil a approuvé un projet de conclusions du Conseil exposant le processus vers un Consensus de l'UE sur l'aide humanitaire qui peuvent se résumer comme suit :

- le Conseil souligne combien il importe d'aborder la question de l'aide humanitaire au sein des instances compétentes du Conseil et prend note avec satisfaction du travail préparatoire accompli par la présidence et par la Commission européenne pour aboutir à un Consensus de l'UE sur ce thème ;
- les catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et de plus en plus graves, ainsi que la nature changeante des conflits et un environnement humanitaire international en profonde mutation exigent une réaction consolidée de l'Union européenne, qui est le plus important fournisseur collectif d'aide humanitaire internationale ;
- compte tenu du rôle central de coordination que jouent les Nations unies et des progrès satisfaisants réalisés dans la réforme du système humanitaire international, l'initiative en faveur d'un consensus de l'UE sur l'aide humanitaire est également indispensable pour souligner la nécessité d'assurer le respect du droit humanitaire international (DHI) et de promouvoir les bonnes pratiques d'action humanitaire ;
- la consultation organisée en décembre 2006 par la Commission européenne en étroite coopération avec la présidence confirme que les États membres, la Commission européenne, la famille des Nations unies, le mouvement de la Croix-Rouge/Croissant Rouge et les organisations non gouvernementales partagent un nombre important de préoccupations majeures ;
- tous les acteurs du secteur humanitaire soutiennent vigoureusement les principes fondamentaux d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

Conscient de l'importance que revêt cette initiative, le Conseil encourage l'ensemble des parties à poursuivre les travaux en vue d'aboutir dans les meilleurs délais à un accord sur un Consensus de l'UE sur l'aide humanitaire.